

Participants :

Excusés : M. PROPER PAUL, Inspecteur de l'Education Nationale,

Membres avec voix délibératives :

Présents : Melle OTHON (CE1-CE2, Dir., Présidente du Conseil d'Ecole), Melle LABOUREAU (Maternelle), Mme SAUTERAUD (remplacement de Mme BLANCHARD) enseignantes
Mme MAILLET, adjointe au maire chargée des affaires scolaires
Mme EUDIER, M.PANTHOU, représentants des parents d'élèves

Membres invités :

Sujets à l'ordre du jour

- Fonctionnement du Conseil d'Ecole
→ Approbation du procès verbal de la dernière réunion (mars 2022)
- Restauration scolaire et hygiène
- Vie scolaire
→ bilan des projets réalisés pendant l'année
→ projets à venir
→ entrée en 6^{ème}
→ conseil Ecole-Collège
→ bilan du budget
→ rentrée 2022 : effectifs, organisation pédagogique
- Activités post et périscolaires
- Sécurité et équipement
→ demande de travaux
- Questions diverses

La séance est ouverte à 18h30.

Fonctionnement du Conseil d'Ecole

Le compte-rendu du conseil d'école de mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Depuis deux ans, le vote des parents d'élèves au conseil d'école peut être organisé exclusivement par correspondance. C'est au conseil d'école de prendre cette décision.

vote pour l'élection des représentants de parents pour l'année scolaire 2022-2023 exclusivement par correspondance :

pour : 6 contre : 0

Un projet de vote par voie électronique pour une mise en place lors des prochaines élections de représentants de parents d'élèves est possible. Les modalités seront connues ultérieurement. Cependant, nous devons voter dès maintenant pour la mise en place ou non de ce vote lors des élections des représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023 :

pour : 0 contre : 6

En attente de modalités plus précises.

Restauration scolaire et hygiène

Les tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 seront :

- cantine : 3,75 € au lieu de 3,70 € pour les enfants ; 4,32 € au lieu de 4,27 € pour les adultes. Gratuité pour les stagiaires mineurs.
- garderie : 0,33 € euros le quart d'heure au lieu de 0,32 € (facturation à partir de 16h35)

Pas de changement dans la modalité d'inscription cantine bus garderie : inscription à la semaine.

Vie scolaire

→ bilan des projets réalisés pendant l'année

Les élèves de CP ont passé la seconde partie des évaluations nationales. Les résultats sont très satisfaisants.

Au niveau de l'école, à la mi-CP 2022, on constate une amélioration des résultats en français et en mathématiques, il n'y a plus d'élèves fragiles en français et en mathématiques, le pourcentage d'élèves à besoins et fragile a baissé en faveur d'élève en réussite.

En mathématiques, un travail sera réalisé autour de l'addition, la résolution de problèmes et la géométrie.

	Français	Mathématiques
Courtonne La Meurdrac	100% réussite 0% fragiles 0% à besoins	91,67% réussite 5,56% fragiles 2,77% à besoins
Circonscription Lisieux Sud	84.11% réussite 9.00% fragiles 6.89% à besoins	76.54% réussite 13.73% fragiles 9.73% à besoins
Département Calvados	85,83% réussite 9,65% fragiles 4,52% à besoins	77.90% réussite 13.54% fragiles 8.56% à besoins
National	82,54% réussite 11,15% fragiles 6,31% à besoins	74.87% réussite 14.60% fragiles 10.53% à besoins

Les élèves ont bénéficié des interventions de M.Volland dans le cadre des projets CLE musique. Une représentation n'ayant pas pu avoir lieu, le travail sera remis sur clé usb dans les classes où toutes les familles ont donné leur accord, sinon une diffusion sera proposée aux parents (classes de CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2 ; classe des maternelles en attente des réponses)

L'APE a organisé sa foire à tout et son loto crottin. Ce fut un véritable succès avec un bénéfice de 2150 euros.

Cette année, l'APE a réalisé 4700 € de bénéfices grâce à toutes les manifestations organisées depuis le début de l'année scolaire (loto, marché de Noël, vente de sapins, foire à tout et loto crottin).

La mairie et l'école ont organisé pour la première fois une matinée portes ouvertes qui fut un succès avec la venue de nombreuses familles. L'opération sera renouvelée l'an prochain, la date reste à définir. La présence d'élèves pour présenter l'école est à envisager.

Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine le Nautile. 11 élèves ont validé leur attestation savoir nager.

Vie scolaire (suite)

→ **projets à venir :**

La kermesse aura lieu ce dimanche 26 juin, avec un repas organisé par l'APE. Un spectacle sera présenté à 15h.

La classe découverte aura lieu du 27 au 28 juin pour les élèves de maternelle, CP et CE1 et du 27 juin au 1^{er} juillet pour les CE2-CM1-CM2. Tous les enfants y participeront. Les familles pourront avoir des nouvelles de leur enfant via le site « ondonedesnouvelles.com ». Afin de tenir compte du passage du ramassage scolaire, le bus des maternelles CP CE1 partira à 7h00, le bus des CE2 CM1 CM2 partira à 7h30.

Des demandes d'aide par la MAE et Jeunesse en plein air ont été faites pour les familles qui en avaient fait la demande. Une aide de 100€ a été accordée par Jeunesse en Plein Air pour deux familles.

Un album photo sera offert par l'APE à tous les enfants de l'école ainsi qu'aux enseignantes. Cela représente un budget de 800 euros.

Jeudi 30 juin matin, les élèves de GS iront passer une partie de la matinée dans la classe des CP/CE1/CE2.

Un livre des fables de La Fontaine a été offert par le ministère de l'éducation nationale aux élèves de CM2 entrant en 6^{ème}.

Une rencontre sportive aura lieu le mardi 5 juillet. Le matin des activités athlétiques seront proposées (course de vitesse, saut de haies, lancer loin, lancer précis) sur le terrain de foot et l'après-midi des jeux seront proposés. Des parents volontaires ont été demandés pour aider à l'encadrement. Il faudrait que le terrain soit tondu pour cette date et que le matin le portail soit ouvert pour permettre l'accès en voiture afin de descendre le matériel sur place. Il pourra être refermé à midi. Il faudrait également qu'un vestiaire soit ouvert pour avoir un accès aux sanitaires. La possibilité de la présence de Mme DAVOUST est demandée à la municipalité.

Le même jour aura lieu le pique-nique proposé par la cantine sur le terrain de loisirs.

Le mercredi 6 juillet à 18h30, une remise de cadeau aura lieu auprès de Jeannine et Josette, nos deux anciennes mamies lecture en présence de la mairie, des enseignantes et des enfants de l'école qui seront disponibles. La mairie tiendra l'APE informé concernant la répartition de l'achat des cadeaux (fleurs et carte cadeau dans une librairie)

L'école ne candidate pas pour un projet musique pour l'année 2022-2023. Les projets étant à remettre pour le 24 juin et une enseignante étant en arrêt, afin de ne pas pénaliser de classe, il n'y aura exceptionnellement pas de projet musique l'an prochain.

Une demande a été faite pour aller à la piscine du Nautile l'an prochain, les élèves devraient y aller sur la dernière période de l'année scolaire (mai-juin) les mardis et jeudis de 10h10 à 10h45.

Grâce à la subvention obtenue dans le cadre du plan numérique, il y a eu des achats de tablettes, de caméras... Il y aura une mise en place de l'ENT à la rentrée prochaine pour toutes les classes.

À la rentrée prochaine, le ministère demande la mise en place de 30 minutes d'activité physique. Il s'agira d'encourager les enfants à se dépenser sur le temps d'accueil, pendant les récréations, le temps de pause méridienne et pendant les séances d'éducation physique et sportive.

→ **entrée en 6^{ème} :**

Sur les 8 élèves de CM2, 6 vont à Michelet (collège de secteur), un va dans le privé et un élève déménage. Pour chaque élève entrant en 6^{ème} une fiche de liaison est renseignée par l'enseignant de la classe, elle est signée par la famille et une réunion de présentation a lieu au collège afin de présenter les élèves qui auraient des difficultés. Un élève a postulé pour la classe théâtre de Michelet et sa candidature a été retenue.

Les parents ont été destinataires d'un courrier d'information concernant l'attribution des bourses pour les élèves entrant au collège.

Les élèves n'ont pas pu se rendre au collège sur le temps scolaire à cause de la pandémie mais le collège proposera des créneaux en début et en fin de vacances où les enfants pourront s'y rendre avec leurs parents.

→ **conseil Ecole-Collège** : Un conseil école collège a eu lieu avec pour thème la fluence (nombre de mots lus à voix haute en un temps donné) Les résultats aux évaluations nationales ne sont pas satisfaisants, une mobilisation sur ce thème doit avoir lieu dès le primaire. Dans notre école, un axe du projet d'école porte sur ce point. En CE2-CM1-CM2 les enfants pratiquent la fluence deux fois par semaine tout au long de l'année ce qui permet de noter de réels progrès.

Un second conseil école collège s'est tenu avec pour thème les mathématiques et plus particulièrement l'espace et la géométrie. Les professeurs du collège ont échangé sur les difficultés que rencontraient principalement les élèves à l'entrée en 6^{ème} afin qu'un travail plus approfondi soit réalisé en primaire (vocabulaire spécifique, écriture géométrique, programmes de construction)

→ **bilan du budget**

La coopérative a financé l'achat de matériel et les sorties de l'année (cinéma, théâtre, classe découverte) pour un montant de 16354,31€. Les recettes (cotisation volontaire des familles, vente des photos, la vente des chocolats et des viennoiseries, subvention de la mairie pour la classe découverte) s'élèvent à 12760,04 €. Le résultat de l'année est de - 3594,27€.

Pour cette année le budget mairie s'élève à 3250 € (50€ par enfant). À ce jour, les dépenses s'élèvent à 2796 €.

Vie scolaire (suite)

→ Rentrée 2022 : effectifs, organisation pédagogique

	nouvelles inscriptions	maintien	Passage niveau sup	Effectifs (rentrée 2022)
TPS	2			2
PS	6		1	7
MS			7	7
GS			5	5
CP			12	12
CE1			6	6
CE2	2		8	10
CM1			10	10
CM2	1		8	9
<i>Total</i>	<i>11</i>		<i>57</i>	<i>68</i>

L'école comptera un effectif de 68 élèves à la rentrée, soit 4 élèves de plus par rapport à l'année précédente.

Mme BLANCHARD quittera notre école et sera remplacée par Mme SOHIER.

Une nouvelle brigade a été nommée en remplacement de Mme SAUTERAUD

Les TPS/PS/MS/GS (19 élèves) seront avec Melle LABOUREAU, les CP CE1 (18 élèves) seront avec Mme SOHIER. Compte tenu des effectifs, les CE2 seront séparés en deux groupes, un groupe avec Mme SOHIER et un second groupe avec Mme OTHON. Les groupes seront constitués à la rentrée. Melle OTHON s'occupera également des CM1 CM2 (19 élèves). La classe de CP-CE1-CE2 comptera donc un effectif de 23 élèves et la classe de CE2-CM1-CM2 comptera 24 élèves.

L'équipe enseignante envisage de décloisonner certains débuts d'après-midi sur la découverte du monde. Melle LABOUREAU prendrait les CP, Mme SOHIER prendrait les CE1-CE2 et Melle OTHON aurait les CM1-CM2.

Mme OTHON bénéficiera de 12 jours de décharge dans l'année.

L'école a été choisie parmi cinq autres écoles de la circonscription pour une évaluation d'école l'an prochain. Les modalités seront précisées lors de la dernière réunion des directeurs. Ce dispositif, qui articule auto-évaluation et évaluation externe, vise l'amélioration du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école. Il a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école. L'évaluation est conçue comme une aide apportée à chaque école, dans sa singularité. En aucun cas, elle n'aboutit à un classement quel qu'il soit. Elle a pour objectif d'ajuster les axes de travail de votre projet d'école.

Comme chaque année le ministère a fait paraître une circulaire concernant les listes de fournitures demandées aux familles. En tenant compte de cette circulaire, chaque enseignante a rédigé sa propre liste pour sa classe. (agenda, porte-vues, classeurs, stylos, colle, matériel de traçage)

Les listes seront affichées sur le panneau d'affichage et seront disponibles sur le site internet de la commune.

Activités post et périscolaires

Il est demandé aux familles d'avertir en amont lorsqu'il y a un changement de programme dans l'inscription au bus afin d'éviter au bus de se déplacer pour aucun élève. Les parents doivent être 5 minutes avant l'heure à l'arrêt car le chauffeur doit respecter les horaires et ne peut pas se permettre d'être en retard car il poursuit avec la tournée pour le secondaire. La mairie fera un rappel à la rentrée de septembre.

Le mail avec le lien d'inscription au transport scolaire a été envoyé aux familles.

Les représentants de parents d'élèves informeront les familles de la possibilité de demander auprès du service des impôts une déduction des frais de garderie pour les enfants de moins de 6 ans.

Sécurité et équipement

Un exercice de PPMS risques majeurs sera réalisé le 23 juin. Il s'agira de s'échapper de l'école sans faire de bruit.

Un exercice incendie sera réalisé d'ici la fin de l'année scolaire avec l'évacuation de la salle de sieste

Comme demandé par la municipalité, une liste de travaux a été établie et transmise au mois de janvier.

toutes les classes :

- équiper les classes de rideaux ignifugés/stores : reste la classe du milieu et celle du bas

Sécurité et équipement

classe Laëtitia :

- un à deux carrés potager
- changement des porte-manteaux
- installation de prises électriques
- fermeture de la porte de classe à clé (vigipirate)
- changement de la tringle à rideau

Classe Linda :

- changement des porte-manteaux
- installation de prises électriques
- fermeture de la porte de classe à clé (vigipirate)

Classe Anne :

- réfection de la peinture
- installation de prises électriques
- installation de panneaux de liège pour afficher

salle de motricité :

- pose d'un balatum (prévu du 11 au 21 juillet)

couloir classes Laëtitia et Linda

- réfection de la peinture
- création d'une issue de secours dans le couloir
- changement des fenêtres

Portail :

- installation d'une ouverture par gâche électrique du portail des retardataires, des rdv
- installation d'une lumière avec détecteur

Cour de récréation :

- peinture des vaches de la balançoire + balançoire à réparer
- achat d'un nouveau jeu pour les maternelles.
- traçage d'un terrain de foot au sol dans la cour des maternelles – traçage d'une marelle dans la cour du milieu
- plantation d'un arbre dans la cour des grands ou réalisation d'un abri
- installation de miroir dans les WC
- aménagement du jardin (toile suspendue, table + bancs)

grenier :

- créer un coin APE avec étagères
- installation d'un éclairage

administratif :

- transmission des différents registres obligatoires (installations électriques, chauffage, amiante, radon, aires de jeux, équipements sportifs, registre public d'accessibilité)

Melle OTHON fournira à Mme MAILLET la liste pour le renouvellement de la pharmacie au cours du mois de juillet.

Questions diverses

Suppression partielle du temps de récréation : la circulaire n° 91-124 du 6 juin 1991 autorise la suppression partielle de la récréation. Avant qu'un enseignant prenne cette décision l'enfant a reçu un avertissement. Cette sanction a été présentée lors du 1^{er} conseil d'école lors du vote du règlement et celui-ci avait été validé. Un parent proposait que des lignes soient données mais celles-ci sont interdites.

La séance est close à 20h30.

Fait à Courtonne La Meurdrac, le lundi 20 juin 2022

La secrétaire

La Directrice,
présidente du Conseil d'Ecole

Les Représentants de Parents

5

